

Groupe scolaire
890 route des Alpes
Mercuriol
26600 Mercuriol-Veaunes
Tél. : 04.75.07.43.10
Mail : ce.0260732e@ac-grenoble.fr

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 21 février 2023

Etaient présents :

Monsieur Brunet, Maire de Mercuriol
Madame Blaise, adjointe aux affaires scolaires
Mesdames Coléon, Lino, Junique, Chadourne, Malsert, Caso, Argand, Durand, Loudière,
et M. Chertier, représentants des parents d'élèves
Mesdames Pailharet, Bonel, Sallée, Jouty, Définod, Dybing, Duclaux et Monsieur
Chomet, enseignants
Madame Grandcolas, directrice

Etaient excusées

Madame Ansart, Inspectrice de l'Education Nationale
Mesdames Vérilhac, Barrachin, Dusserre, Delhomme, Bertrand, enseignantes
Mesdames Obin, Aymard, Bouvet représentantes des parents d'élèves

1. Fonctionnement de l'école

A. Organisation et effectifs

Le nombre d'élèves envisagé pour la rentrée prochaine est stable. Les prévisions s'élèvent à 266 alors que nous sommes actuellement à 267. Sont prévus :

26 PS	31 CE1
32 MS	28 CE2
38 GS	47 CM1
36 CP	28 CM2

Toutefois, les inscriptions n'ont pas encore débuté. Nous ferons le point lors du 3^e conseil d'école.

B. Projets PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) : Axe 2 du projet d'école

- Projet DANSE des classes maternelles avec Nolwenn Vincent. Il débute le 30 mars 2023.
→ Il y aura probablement un spectacle commun en fin d'année.
- CP-CE1 et CM1-CM2b : école et cinéma à l'espace des collines de Saint Donat. Les classes vont voir 3 films répartis sur l'année scolaire.
- CM1-CM2 a : Projet Impulse avec les CMR : C'est un projet de création en lien avec un artiste. Il comporte plusieurs parties :
 - des séances de création avec notre musicienne intervenante Elodie Pomaret autour du spectacle de mise en musique par Leslie Morrier de l'album jeunesse « Ah ! Les

voyages » de Marie Caudry ;

- visites de l'artiste Leslie Morrier en classe afin de découvrir la musique électro et les instruments utilisés, manipulations et enregistrements ;
- travail collaboratif entre plusieurs écoles ;
- concert sur scène le 16 mai avec Leslie Morrier dans la salle de spectacle partenaire : La Cordo à Romans

- Classes de GS-CP et CE1 (+ 3 classes de l'école du quai de Tournon) : Projet musical Arche agglo « Myla et l'arbre bateau » avec les Cordes en ballade - Quatuor Debussy. Ce projet « chorale » s'articule autour de la musique classique et du conte musical éponyme.
 - ➔ Concert sur scène avec les musiciens professionnels devant les parents le mardi 13 juin 2023 à 18h30 à l'Espace Eden
- Classe de CM1-CM2 b : Projet Radio avec arche agglo : Création d'une émission de radio sur le thème des sorcières à travers les siècles, avec la collaboration d'un musicien violoncelliste et d'une animatrice de théâtre de Vochora. Les textes ont été lus par les élèves et enregistrés par une animatrice de Déclic Radio (Tournon). L'émission sera diffusée prochainement sur Déclic Radio.
- Classe de CM1-CM2 b : participation aux chemins de la mémoire le 15 juin 2023 à Vassieux-en-Vercors avec la visite du mémorial et du musée de la résistance dans le cadre de l'USEP

Classes de découverte : Tout d'abord **un grand merci à tous les partenaires financiers**, aux parents et à la commune sans qui ce projet n'aurait pas pu voir le jour.

Toutefois, toute l'équipe a été fort déçue des retours de certains parents d'élèves notamment via les réseaux sociaux.

Rappel : initialement, nous avons une classe de découverte chaque année : une année pour l'école des Chassis, l'autre année pour l'école du village. En regroupant les deux, ce sont donc 2 classes qui devaient partir cette année.

Grâce à de nombreuses actions menées, il est possible d'emmener 3 classes au Pradet du 12 au 16 juin prochain. Toutefois, il est à noter qu'il a fallu trouver un budget conséquent d'environ 27 000€. Les parents d'élèves doivent comprendre qu'il est impossible de faire participer davantage de classes. Les classes d'âge qui auraient dû partir pendant la pandémie en ont été privées et nous en sommes désolés. Cependant, il est impossible de convier toutes les fratries de ceux qui partent comme il nous l'a été reproché. Il est vraiment dommage que Facebook cristallise les critiques et les jalousies pour venir entacher ce magnifique projet. Il est tout de même important de rappeler que toutes les classes de l'école ont énormément de projets comme on peut le constater sur ce compte-rendu de conseil d'école. Les enfants des autres classes ne sont donc pas « punis » comme nous avons pu l'entendre.

Au programme de cette classe de découverte :

Pour les CE2 : visites de ports, musée de la marine de Toulon, visite de la Rade en bateau, pêche à pied, promenade sur l'île de Porquerolles, initiation aux nœuds.

Pour les CM1-CM2 : Ce séjour "pieds dans l'eau" est intitulé « en avant moussaillons ! » Il sera l'occasion pour les élèves de découvrir les joies de la navigation à bord d'une embarcation sur 4 demi-journées. Encadrés par des moniteurs Brevets d'Etat, ils devront composer avec le vent, la mer et leur équipier pour rentrer à bon port ! Le reste du séjour sera consacré à la découverte du milieu marin, de la flore méditerranéenne et à la protection du littoral.

En lien avec le déplacement SNCF pour se rendre Au Pradet, les grandes classes bénéficieront de l'intervention d'un agent SNCF intitulée "**Voyageur et citoyen**" : C'est un programme de prévention qui permet d'aborder les risques en milieu ferroviaire (risques électriques, de heurts

par un train, etc.) et les comportements citoyens à adopter dans les transports publics (respect des autres voyageurs, du matériel mis à disposition, etc....).

B. Autres projets : EEDD (volet 2 du projet d'école)

- Projet rivière Arche Agglo : il concerne les GS-CP, les PS-MS 1 et les MS-GS1. Maximilien Quivrin interviendra sur 3 séances.
- Projet les animaux spécifiques avec Arche Agglo : 3 séances aussi pour les PS-MS2.
- Projet « petites bêtes » les ABEILLES : toute la maternelle
→ intervention de Bernard Fournier

→ une sortie à la miellerie de BREN (sortie scolaire de fin d'année) pourrait être envisagée en fonction du budget de chacun
- Classe de CP-CE1 : projet EEDD avec arche Agglo : la vie au bord de la rivière, faune et flore et sortie à la ferme avec les GS-CP chez le maraicher mercurolais.
- Classe de CE1 : intervention de l'association Biodi'vert financée par la région AURA sur les animaux de nos forêts, connaissance de leurs habitudes, de leurs traces et fabrication d'empreintes. Les PS-MS2 auront aussi une intervention identique d'ici la fin de l'année.
- Classe de CM1-CM2b : Sensibilisation aux éco-gestes et à la préservation des ressources (l'eau, les énergies...) par des animatrices d'Arche Agglo. Le projet se conclura par une sortie à Chavannes sur le site des Eaux de la Veune le jeudi 8 juin 2023 après-midi.

Cycle Natation :

Les CE2 se rendent à la piscine le jeudi après-midi du 2 février au 6 avril 2023

Les CP, CP-CE1 et CE1 iront quant à eux le jeudi matin entre le 27 avril et le 22 juin.

Les enseignants tiennent à remercier les parents d'élèves qui accompagnent lors de ces sorties.

La nouvelle organisation avec 2 classes dans l'eau (et non plus 3) est très appréciée de tous.

CM1-CM2 a et b : Savoir Rouler à Vélo : projet de 6 à 7 séances avec l'intervention d'un éducateur sportif en lien avec le Comité régional de Cyclisme dans le but de valider les blocs 1 (Savoir Pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo) et 2 (Savoir Circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé) du Savoir Rouler A Vélo qui est une des priorités nationales avec le Savoir Nager.

Cette intervention remplace celle de la sécurité routière qui n'existe plus. Il n'y a plus non plus d'intervention de la Croix Rouge pour « apprendre les gestes qui sauvent ». Nous sommes toutefois en contact avec des moniteurs secouristes afin qu'ils viennent sur l'école avant la fin de l'année pour intervenir auprès des élèves.

CE1 : Sortie course d'orientation à la journée au parc de la Ronceraie à Laveyron avec d'autres classes affiliées à l'USEP le jeudi 6 avril 2023.

CE1 : toujours dans le cadre de l'USEP, une sortie pétanque est organisée à la journée sur la commune de Crozes-Hermitage avec 3 autres classes de Crozes et de Ponsas. Elle se déroulera le mardi 20 juin 2023. Pour les séances d'entraînement, nous allons peut-être solliciter la Grappe Dorée pour savoir s'ils seraient intéressés pour venir accompagner les enfants lors des entraînements de pétanque.

Il est rappelé que l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) a un coût mais permet aux classes affiliées de découvrir de nouveaux sports et de réaliser des rencontres avec d'autres écoles. L'affiliation est possible pour toutes les classes de la PS au CM2.

Ainsi les CM1-CM2b ont pu découvrir le Kinball et réaliser une rencontre avec l'école de Crozes le 31 janvier 2023. Les élèves ont beaucoup apprécié la découverte de ce nouveau jeu coopératif qui se fait avec un énorme ballon.

Période 4 : pour les classes de CM1-CM2 b et CE1, découverte du tennis. Les séances se dérouleront conjointement dans le gymnase et sur le court de tennis du village. Nous remercions la mairie pour la mise à disposition du court ainsi que 2 terrains de boules pour la pétanque.

2. Travaux

- Tout d'abord nous souhaitons remercier les représentants de la mairie pour tous les travaux réalisés dans l'école et notamment la fixation du portillon très utile et appréciée par toutes les personnes encombrées désirant entrer dans l'école.
- Nous avons eu froid dans l'école (13°C), au retour de chaque période de vacances (Noël, février). Une fuite d'eau met en arrêt la pompe à chaleur. L'entreprise Busseuil qui a installé le système ainsi que ALTECI qui réalise le suivi et l'entretien sont en train de réparer.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de deux fuites : une sur le manomètre et l'autre au niveau de la membrane du vase d'expansion qui est cassée.

Malgré tout, comme les portes sont grandes ouvertes le matin pendant 10 mn, lorsqu'il fait froid ou qu'il y a du vent, on a du mal à chauffer. On arrive péniblement à 17°C le matin (côté nord).

- Classe Mme Barrachin : les grilles de ventilation au plafond font à nouveau du bruit lorsque le chauffage fonctionne (voir l'entreprise qui doit réaliser l'entretien)
- Des volets sont toujours en panne (classe de Mme Grandcolas volet 2) et Mme Barrachin.
- Ménage : Les heures de ménage ont été réduites au 1^{er} janvier. Cela implique que les classes ne sont lavées que si les employés ont le temps. Serait-il possible de demander à ENI de garder la même personne pour nettoyer la semaine, le mercredi et le samedi afin d'assurer un suivi et de pouvoir poursuivre le mercredi ce qui n'a pas été fini le mardi soir (idem pour le samedi) ?
- La demande de budget pour 2023 est transmise à M. le Maire.

3. Sécurité : Axe 4 du projet d'école

Sécurité aux abords de l'école : Comme cela a été dit lors de la réunion publique du futur collège, l'an prochain, les collégiens auront les mêmes horaires d'entrée que l'école (8h30). Il se posait alors le problème de sécurité sur le parking de l'Espace Eden. M. Angéli, Maire de Tain l'Hermitage et 1^{er} vice-président d'ARCHE agglo en charge de la mobilité, a rassuré les parents présents en expliquant que l'entrée des collégiens serait distincte et se fera Chemin des blés (bus et parking voitures). Ainsi, le parking de l'espace EDEN serait uniquement utilisé par les parents de l'école primaire. Mme Blaise précise que le parking est public et qu'il sera utilisé aussi par le cabinet médical qui va s'installer. Il y aura aussi un accès-piétons du parking au collège. Ce dernier sera utilisé par les enfants pour aller manger au collège.

Pour information, le compte-rendu de cette réunion distribué aux parents est transmis à M. le Maire.

Où en est-on du système d'alarme en cas d'incendie et d'intrusion ? Quand pourra-t-on réaliser les exercices de sécurité ?

Pour le cabinet Icare, l'installation est conforme aux normes de sécurité. Toutefois les parents sont en colère car les enfants sont en danger s'ils n'entendent pas l'alerte incendie.

Il est décidé de réaliser une alerte en situation réelle de classe avec la présence des représentants de la société ICARE (+ M. Sandon qui représentera la commune) afin qu'ils constatent que, selon les classes et les situations, l'alerte n'est pas audible par tous.

4. Questions diverses

- *Comment va se dérouler la garderie l'an prochain ? Y-aura-t-il une aide aux devoirs ?*

M. le maire déclare qu'il attend un retour pour le 15 mars des responsables de la garderie afin de connaître leur décision de continuer de s'occuper de cette association ou bien de transmettre le flambeau à la commune qui organiserait alors tous les temps périscolaires (garderie et cantine). La question de l'aide aux devoirs sera alors posée par la suite. Pour l'instant c'est trop tôt.

Certains parents proposaient même de payer un forfait annuel en supplément de la garderie pour que les enfants bénéficient de ce service fort utile lorsque les deux parents travaillent.

- *Au sujet de la musique, la compétence passe-t-elle à Arche agglo comme c'était prévu l'an dernier ? Effectivement, M. Brunet confirme que la convention a été dénoncée avec les CMR. Ils sont, pour l'instant, en attente d'un retour d'Arche agglo. Nous en saurons davantage lors du dernier conseil d'école de l'année.*

Les parents d'élèves évoquent aussi les sujets suivants :

- Déchets dans la cour : avec le vent ils se rassemblent dans un coin de la cour. Est-ce possible de demander aux femmes de ménage de ramasser ou de sensibiliser les enfants ? Les enseignants répondent que c'est déjà le cas. La cour n'est pas très sale et régulièrement, les enfants la nettoient. Il y a quelques papiers qui s'échappent des poches de temps en temps. Les enfants présents à la garderie prennent leurs goûters à l'intérieur. Ils ne sont donc pas responsables des déchets qui volent au vent.
- Forte inquiétude des parents quant aux zones d'ombres de la cour notamment au moment de la cantine où les enfants sont nombreux et le soleil à son zénith. M. Brunet ne mettra pas de toiles car nous sommes dans une région où il y a trop de vent. Une couverture du bac à sable est envisagée et les services ont été mis à contribution pour émettre des propositions. Mais les contraintes sont nombreuses : il est nécessaire de faire attention aux passages souterrains des différents réseaux et il ne faut pas d'arbres avec des racines pouvant abîmer le Qualirain.
- Les parents remercient les élus pour la 2^e place handicapée. Est-il possible d'enlever celle qui se trouve dans la zone piétonne ? M. le maire le note et affirme que le panneau sera retiré et de la peinture noire sera utilisée pour la recouvrir.
- Rappel
Conseil d'école 3 : Jeudi 22 juin 2022 à 18h30

Aucune autre question diverse n'étant soulevée, le conseil d'école clôture la séance à 20h.

La directrice
A. Grandcolas

